

## **Au Conseil intercommunal du SIDERE**

### **Rapport de la commission de gestion chargée d'étudier le préavis N° 09/2021-2026 relatif aux comptes 2021**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du conseil intercommunal SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

#### **Les membres de la Commission de Gestion présents sont :**

M. Martial Besson, Commune de Vinzel  
M. Daniel Bovy, Commune de Gilly  
Mme Isabelle Gachet, Commune de Luins

Sont excusés :

M. Christian Hay, Commune de Rolle  
M. Michel Martin, Commune d'Allaman

Le SIDERE est représenté par :

M. François Delafoge, président du CoDir  
M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir  
M. Thierry Cuénod, Chef de service

La Commission de gestion a procédé au pointage par sondage des écritures des comptes de la petite caisse, du compte BCV et du compte CCP correspondants au bilan.

## **1. Préambule**

Les comptes arrêtés au 31.12.2021 ont été vérifiés par l'organe de révision officiel, la Fiduciaire Heller SA à Nyon qui a effectué un contrôle succinct conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom)

La fiduciaire conclut dans son rapport du 19 mai 2022 que les comptes annuels sont conformes à la législation cantonale et aux statuts du SIDERE.

## **2. Bilan au 31.12.2021**

L'actif du bilan représente l'ensemble du patrimoine que possède le SIDERE. L'augmentation par rapport au 31.12.2020 est de CHF 1'518'700.83

Au vu des dépenses non effectuées sur des travaux planifiés mais non exécutés, le SIDERE a pu provisionner CHF 200'000.00 dans le fond de réserve « renouvellement compteurs » qui n'étaient pas prévus au budget 2021.

Le résultat de l'exercice de CHF 186'545.92 est attribué au fond de réserve pour travaux futurs.

### **3. Conclusions**

La Commission de gestion, à l'unanimité de ses membres présents, a l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- Vu le préavis N° 09/2021-2026 du Comité de direction, relatif aux comptes 2021 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant qu'il est régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### **DÉCIDE**

- D'adopter les comptes de l'exercice comptable 2021 tels que présentés, soit
- Le bilan au 31.12.2021 ;
- Les comptes de fonctionnement au 31.12.2021 ;
- De donner décharge au comité de direction de son mandat pour l'exercice 2021 ;
- De donner décharge à la commission de gestion pour son mandat pour l'exercice 2021.

Fait à Luins, le 7 juin 2022

#### **Pour la Commission de gestion**

Martial Besson

Daniel Bovy

Isabelle Gachet